



# SAINT JEAN & LA CROIX

Ecole - Collège - Lycée - Sup' St Jean - Internat

Former un Homme de Cœur

Saint-Quentin, le 5 Juillet 2022

## CIRCULAIRE DE RENTREE ELEVES Année Scolaire 2022/2023

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au collège – lycée Saint Jean & La Croix pour l'année scolaire 2022/2023 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements **indispensables pour la rentrée 2022.**

### 1 – Dates de la rentrée des élèves

	<b>Jeudi 1 septembre matin</b>	<b>Jeudi 1 septembre après-midi</b>	<b>Vendredi 2 septembre matin</b>	<b>Vendredi 2 septembre après-midi</b>
<b>Sixièmes</b>		13h30 à 16h55 Avec leur professeur principal + ARBS	<b>8h55 à 11h55 avec leur Professeur principal</b>	<b>Application de l'emploi du temps à partir de 13h55 + ARBS</b>
<b>Cinquièmes</b>	Libres		Rentrée 08h30-11h55	
<b>Quatrièmes</b>			Rentrée 09h00-11h55	
<b>Troisièmes</b>			Rentrée 09h30-11h55	
<b>Secondes</b>		13h00 à 16h00	<b>Distribution des livres ARBS et EDT normal</b>	
<b>Premières</b>		13h30 à 16h00		
<b>Terminales</b>		14h00 à 16h55		

### **Lieu d'accueil de tous les BTS : A l'angle des rues Poette et Raymond Delmotte à Saint-Quentin**

<b>BTS Gestion de la PME 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année</b>	Lundi 05 Septembre à 10h00
<b>BTS SIO 2<sup>ème</sup> année</b>	Lundi 05 Septembre à 8h00
<b>BTS Comptabilité Gestion 1<sup>ère</sup> année</b>	Lundi 05 Septembre à 8h00
<b>BTS Comptabilité Gestion 2<sup>ème</sup> année</b>	Jeudi 08 Septembre à 8h00
<b>BTS MCO 1<sup>ère</sup> année</b>	Lundi 05 Septembre à 8h00
<b>BTS MCO 2<sup>ème</sup> année</b>	Jeudi 08 Septembre à 8h00
<b>DCG2</b>	Lundi 19 Septembre à 8h00
<b>DCG3</b>	Lundi 12 Septembre à 8h00
<b>Bachelor</b>	Lundi 26 Septembre à 8h00

## ■ Rentrée des internes Cf. circulaire internes

Les jeunes seront accueillis le **mercredi 31 août à 17h30**. **Matinée d'intégration le jeudi 1<sup>er</sup> septembre**.

## 2 – Horaires de la semaine

■ Les horaires de cours sont les suivants :

**Collège :** Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8 H 00 – 11 H 55 et **13 H 00 – 16 H 55 (nouveaux horaires !)**  
Pas de cours de 13h00 à 13h55 pour les 6<sup>èmes</sup>

Mercredi : 8 H 00 – 11 H 55

**Lycée :** Lundi – mardi – mercredi - jeudi – vendredi : 8 H 00 – 11 H 55 et **13 H 00 – 16 H 55 (nouveaux horaires !)** avec quelques heures de cours possibles jusqu'à 18h55.

■ L'établissement est ouvert de 7h30 à 19h00 du lundi au jeudi (18h00 le vendredi). Des études sont assurées jusqu'à 17h50 pour les collégiens. Accueil possible des lycéens jusqu'à l'heure de fermeture. Des activités ou des formations complémentaires seront proposées au-delà de 16h55.

## 3 – manuels et fournitures

### **INSCRIPTION A L'ARBS ET FOURNITURES**

■ **Au collège,**

- Dans une volonté d'alléger les cartables, la gestion des manuels est confiée à l'ARBS qui vous proposera une formule manuels papier (ou numérique) en s'inscrivant sur le site [www.arbs.com](http://www.arbs.com) **jusqu'au 15 août**. Ces manuels fournis par l'ARBS seront pour un **usage exclusif à la maison**. La distribution aura lieu dans l'établissement **le 1<sup>er</sup> septembre en 6<sup>ème</sup>, le 2 septembre pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**. CF circulaire ARBS : suivre la procédure (lien depuis notre site [www.st-jean02.org](http://www.st-jean02.org))

Des jeux de livres seront à disposition dans les classes selon les besoins et fournis par l'établissement.

- Pour les 6èmes et les 5èmes, les familles n'ayant pas choisi de passer commande des fournitures par l'établissement, veilleront à se les procurer de leur côté en respectant les codes couleurs matière. Pour les autres 6èmes et 5èmes, les commandes seront livrées dans les classes des élèves le 2/09. Les cahiers d'activités figurent sur la liste ARBS. Prévoir pour votre enfant un grand sac plastique pour emporter ses manuels scolaires le 1<sup>er</sup> ou le 2/09 et ses fournitures le 2/09.
- La liste des fournitures 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> à se procurer est téléchargeable sur notre site Internet [www.st-jean02.org](http://www.st-jean02.org).

■ **Au lycée,**

- Les manuels seront fournis par l'ARBS le **2 Septembre**. Il est nécessaire de passer par le site ARBS pour réserver les livres. Si besoin, vous trouverez la liste des manuels utilisés l'an prochain sur notre site qui propose un lien vers **I.A.R.B.S.**
- **Ne pas oublier la carte « Génération#HDF » pour pouvoir obtenir les livres.**
- **Il n'y a pas de liste de fournitures en lycée.**

## 4 - Lectures

L'étude d'un ou plusieurs livres est demandée à chaque élève de la Sixième à la Terminale. Ce sera le point de départ du travail de Français ou de Philosophie. C'est un moyen d'assurer la transition entre le temps de vacances et celui de la rentrée qui se prépare. **Toutes les listes sont téléchargeables sur notre site Internet [www.st-jean02.org](http://www.st-jean02.org)**

Chacun aura le souci, s'il y a lieu, de travailler les matières indiquées lors de la décision de passage.

## 5 – Certification Cambridge

Réunion d'information pour la certification Cambridge proposée aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup> volontaires : **jeudi 8 Septembre à 18h30**. Le démarrage se fera à partir d'octobre. Une circulaire sera distribuée le jour de la rentrée.

Les élèves ayant débuté une première année PET/FCE en 2021/2022 termineront leur deuxième année en 2022/2023 sur les horaires indiqués à la rentrée et passeront l'examen en mai/juin 2023.

## 6 – Consultation d'Ecole Directe

**Un code DIFFERENT est attribué aux parents ET aux élèves :**

- **Pour les nouveaux parents : les codes seront envoyés par SMS la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre**
- **Pour les nouveaux élèves : Le code d'accès sera distribué dans les jours qui suivent la rentrée.**

- **Les familles présentes en 2021/22 conservent leur identifiant et mot de passe.**

Sur ce site vous trouverez :

- \* **La facturation 2022-2023 consultable début septembre. Aucune facture ne sera envoyée.**
- \* La consultation de votre compte,
- \* Le cahier de textes en ligne,
- \* les résultats de votre enfant,
- \* L'état des absences et retards, les informations de la Vie Scolaire.
- \* Le paiement en ligne pour la facturation, les activités et voyages, la restauration, l'étude et la garderie.

## **7 - EPS**

Comme l'ensemble des enseignements proposés dans l'établissement, l'EPS est obligatoire. Parents et élèves de Troisième, Première et Terminale voudront bien prendre connaissance des modalités d'évaluation pour le D.N.B. (Diplôme National du Brevet) et le Baccalauréat qui seront données par les enseignants.

Si, pour des raisons de santé, un élève ne peut suivre cet enseignement d'EPS, il prendra rendez-vous avec l'infirmière scolaire dès la rentrée.

Dans le cadre de l'Association Sportive, différentes activités peuvent être proposées en fonction de la demande des élèves : **rugby, futsal, sports de raquette, volley-ball, gymnastique...** Les entraînements auront lieu le soir à partir de 16h55, le mercredi midi ou le mercredi après-midi.

## **8 – Restauration scolaire**

### **8-1 Pour les externes :**

Les externes qui souhaitent prendre un repas occasionnellement à St Jean et La Croix voudront bien respecter les modalités suivantes :

- **Le compte repas doit être crédité LA VEILLE du passage à la restauration.**
  - Soit par paiement en ligne
  - Soit en déposant au bureau d'accueil ou en envoyant à l'établissement un chèque correspondant à 5, 10, 15 ou 20 repas (Ex : 5 X 8,75 € = 43.75 € pour 5 repas collège et lycée).

**Au dos du chèque, merci de noter le nom et le prénom de l'enfant.**

Pour la rentrée, le compte repas devra être alimenté avant le **vendredi 26 Août**.

### **8-2 Pour les demi-pensionnaires :**

**Modification de régime en cours d'année possible : à signaler par écrit au service comptabilité 15 jours au moins avant le 31 décembre 2022 et le 30 avril 2023.**

## **9- Facturation**

Début septembre : facture annuelle, **consultable sur Ecole Directe avec les codes d'accès.**

Le règlement se fait :

- soit par 10 prélèvements automatiques, le 5 de chaque mois, du mois **de Septembre** au mois de Juin inclus. Tout changement de situation bancaire doit être signalé avant le 20 de chaque mois.
- soit par paiement en ligne, ou par chèque, CCP ou espèces (somme inférieure à 1000 € pour l'année) pour le **15 Septembre, 15 Novembre et 15 Février**.
- Le règlement par mandat n'est plus possible suite à la nouvelle réglementation.

**Nous vous encourageons à opter pour le prélèvement automatique (document SEPA disponible sur notre site).**

## **10 – Pièces d'identité**

Il est **indispensable** que chaque élève ait une pièce d'identité **en cours de validité** dès le début de l'année scolaire : voyages à l'étranger, Diplôme National du Brevet, Epreuves du Baccalauréat, BTS, sont autant d'échéances à prévoir.

## **11 - Cartes de transport scolaire**

Si l'élève titulaire d'une carte en 2021-2022 n'a pas changé d'adresse, de régime ou d'établissement, celle-ci sera automatiquement renouvelée en 2022-2023. Les cartes seront disponibles à la rentrée à la Vie Scolaire pour les collégiens et auprès de l'éducateur lycée pour les lycéens. **Dans quel cas formuler une demande ?**

A l'occasion :

- D'un début de cycle scolaire : **passage de CM2 en 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> en 2<sup>nde</sup>**
- Si vous arrivez dans l'établissement.
- D'un déménagement.

**Rendez-vous sur le site : [transports.hautsdefrance.fr](https://transports.hautsdefrance.fr)**

**Cf. flyers Transports Scolaires sur le site de Saint-Jean**

## **12 – Bourses départementales**

■ Elles n'existent pas en Lycée.

■ En collège, l'information vous parviendra courant octobre/novembre.

## **13 – Bourses Nationales**

■ En collège, la circulaire des bourses 2022-2023 n'est pas encore parue. Toutefois, vous pouvez trouver les principaux renseignements sur le site de l'Education Nationale : **education.gouv.fr**, rubrique « **les aides financières au collège** », paragraphe « **les bourses de collège** » où vous trouverez les conditions d'attribution, les barèmes et le simulateur de bourses. Les imprimés de demande seront disponibles au bureau d'accueil et au secrétariat du chef d'Etablissement courant **septembre**. **L'information passera par le carnet de liaison de votre enfant et Ecole Directe.**

■ Classes de 2ndes, 1ères et Tles : **Une 2ème campagne de bourses lycée est mise en place jusqu'en Octobre**. Les dossiers sont toujours disponibles au bureau d'accueil.

Les demandes de Bourses Lycée pour l'année scolaire **2023-2024** seront à faire impérativement **en mai/juin 2023**. Retirer les dossiers de demande au Secrétariat ou au Bureau d'Accueil.

**L'information passera également par « Ecole Directe ».**

■ Classes de Terminales : les demandes de bourses pour l'Enseignement Supérieur seront à saisir **sur le site du CROUS d'Amiens avant le 30 Mai 2023** (un courrier de procédure vous parviendra dans l'année).

**En raison des mesures sanitaires gouvernementales qui peuvent changer d'ici la rentrée, il est nécessaire que vous consultiez le site de l'établissement (rubrique document à télécharger de la page d'accueil) pour prendre connaissance des dernières directives.**

### **Fermeture de l'Etablissement**

**L'Etablissement sera fermé le Mercredi 13 Juillet 2022 au soir  
et rouvrira le Jeudi 18 Août 2022 au matin.**

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes.

Le Chef d'Etablissement coordinateur,  
Hervé CHAVANNE

et l'équipe de direction,

Dominique VAPPERAU, Directrice Collège  
Philippe MARLIÈRE, Directeur Lycée  
Sylvain VAN RUYMBEKE, Responsable « Sup St Jean »  
Thierry FAGLIN, Intendant  
Christophe de MIRANDA, Directeur de la Vie Scolaire  
Louis PLUYETTE, Adjoint en Pastorale